

## **JEAN DE FRANCE, DUC DE BERRY**

### **à ses plus belle heures**

Quels sont les sceaux que fit graver, à l'apogée de sa carrière d'homme d'État et de mécène, le troisième fils de Jean le Bon, le frère de Charles V (1337-1380), de Louis, duc d'Anjou (1339-1384), et de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne (1342-1404) ? Tel est l'objet, volontairement limité, de cette brève étude.

Avant même de se pencher sur ces sceaux, l'observateur averti peut être certain que ces matrices ou ces cachets doivent être des œuvres d'art exceptionnelles, car la sûreté du goût de Jean de Berry (1340-1416), fils de roi et pair de France, comte de Poitou, duc de Berry et d'Auvergne, lieutenant général en Languedoc, est légendaire aussi bien que celle de ses frères. Constructeur, amateur d'orfèvrerie, de bijoux ou de manuscrits enluminés, jamais ce prince ne s'est contenté d'un résultat moyen. Et son rôle n'a pas été, assurément, un rôle purement passif. Il est sûr qu'il exerçait en personne un choix décisif devant les divers projets d'architecture ou de décor qui lui étaient soumis. Il est certain, même, qu'il inspirait les motifs et imposait le sujet aux artistes dont il s'attachait les services et qu'il traitait avec sa générosité coutumière et surtout avec une amitié élective.

L'examen des sceaux permet de faire la démonstration de ce rôle personnel joué par le duc Jean. En prenant, en effet, le sceau en pied comme sujet d'étude, il apparaît que l'idée de se faire représenter debout ne peut venir que de la volonté délibérée de l'intéressé. En choisissant cette représentation de type pédestre, habituellement réservée aux ecclésiastiques et aux femmes, et très rarement employée par les féodaux, même du rang le plus élevé, il semble que le duc de Berry ait voulu marquer qu'il n'était certes pas en mesure de se hausser au rang des souverains en faisant graver un sceau de majesté (assis sur un trône) mais qu'il était bien décidé à ne pas se laisser confondre avec les simples seigneurs, généralement représentés à cheval. « Roi ne puis... », semble-t-il nous transmettre à travers les siècles, par cette image de lui-même qu'il a choisi de nous laisser. L'ambition, à peine contenue, que dévoile ce sceau apparaîtra

**Texte original paru dans le *Club français de la médaille*, n° 26, 1<sup>er</sup> trimestre 1970, p. 12-17**

d'une manière plus claire encore si l'on rappelle les noms des princes qui utilisent les sceaux en pied : Jean, vicomte de Rohan, en 1381 ; Jean de Ligne, en 1406 ; Enguerrand

de Coucy, en 1380. Dans ces trois cas, il s'agit de familles dont les prétentions justifient l'hypothèse avancée sur le sens à attribuer à ces représentations de type pédestre.

Pour ce qui concerne l'exercice du pouvoir en France, l'examen des sceaux est également assez révélateur. Aussitôt après la mort de Charles V, le 16 septembre 1380, les dispositions prises par lui dès le mois d'octobre 1374 pour éviter toute discussion entre les membres de la famille furent ignorées et, si Louis d'Anjou fut effectivement régent quelques semaines, jusqu'au couronnement de Charles VI (4 novembre 1380), le pouvoir fut, en fait, collégial. Les quatre oncles de Charles VI prirent toutes les décisions, en particulier, le 30 novembre 1380, de substituer à la monarchie proprement dite un conseil permanent de douze membres présidé par le duc d'Anjou et dont aucune décision ne serait valable si deux au moins des ducs-oncles n'y assistaient. Le duc d'Anjou n'avait pas même voix prépondérante et prit, par une convention secrète, l'engagement de ne pas imposer de décision sur un sujet grave : mariage du dauphin, paix, guerre, finances. Pour les types de sceaux, on pourrait croire que la qualité de régent entraîne la représentation debout. Il n'en est rien, puisque Louis d'Anjou n'a pas de sceau en pied ; sans doute parce que, dès le 29 juin 1380, il était roi de Naples et de Sicile comme héritier de la reine Jeanne I<sup>re</sup>, appelée couramment la reine de Jérusalem. Le duc de Bourgogne Philippe le Hardi, qui se fit graver cinq sceaux équestres magnifiques, n'a pas employé la représentation debout. On sait ce qu'il en est du duc de Berry. Le quatrième duc, Louis II de Bourbon, était le frère non plus du père, mais de la mère de Charles VI, et il ne craignit pas de se faire représenter debout sous sa tente, dans une magnifique composition qui apparaît pour la première fois en 1394. Sa présence au conseil vient de la volonté même de Charles V, qui le charge de veiller spécialement sur le jeune dauphin de douze ans. Mais il est, en ces temps troublés, un autre prince qui, par les mâles, et par droit héréditaire, est plus proche du trône : c'est Pierre d'Alençon, fils de Charles II de Valois, frère de Philippe VI. Ne voulant céder le pas sous aucune forme au duc de Bourbon, il est en pied sur son sceau en 1398. La démonstration du sens donné à cette station debout semble maintenant définitive, puisque même les exceptions apparentes s'expliquent avec une logique parfaite.

Le second signe de l'intervention personnelle de Jean de Berry dans la confection de ses sceaux réside dans la présence de symboles originaux que l'on y voit paraître tout au long de son existence. Son premier sceau équestre, en 1359, alors qu'il a 19 ans (D 1081), porte des M renversés qui peuvent se lire soit W, soit la lettre grecque oméga. Le second, en 1365 (D 419), se détache sur un fond guilloché chargé d'une croix qui

rappelle la croix de Toulouse. Le troisième sceau (D 420) a un champ treillissé encore plus finement où l'on croit distinguer pour la première fois têtes de cygnes et d'ours. En réalité, l'exemplaire est assez usé pour qu'il soit impossible de décider si ce ne serait pas plus simplement têtes d'aigles et de lions alternées.

Le grand sceau qui est l'objet principal de cette étude serait donc, vers 1379, c'est-à-dire avant l'apparition de tous les autres sceaux en pied, le quatrième grand sceau du duc (D 421). Il a deux contre-sceaux différents. Le plus décoratif fait place, cette fois, indiscutablement, à l'ours et au cygne.

Un cinquième grand sceau, conservé aux Archives du Cher (D 422), montre le duc debout à mi-corps, armé d'une épée, au sommet d'une muraille crénelée, accompagné à sa droite d'un vieillard portant son heaume fleurdelisé, à sa gauche d'un autre vieillard portant son écu, le tout sous d'élégantes arcatures gothiques.

Quant aux petits sceaux ou sceaux secrets, ils sont tous aussi originaux et font place inmanquablement à l'ours et au cygne. Le sceau D 427, de 1384, porte aussi une représentation debout du duc, mais un grand écu qu'il tient des deux mains ne laisse voir que le haut du corps, tandis qu'une mer onduleuse baigne les pieds du cygne qui sert de support à dextre de l'écu. La composition la plus exceptionnelle est, soit l'écu rond avec lequel semblent jouer six ours (D 429), soit l'ours debout portant attaché au col l'écu de Berry (St 1431).

Il est curieux de constater qu'aucun de ces sceaux ne figure dans les trois inventaires de Jean de Berry dressés en 1401, en 1413 et enfin à sa mort en 1416. C'est, sans doute, parce que leur caractère officiel n'en faisait pas des pièces de collection, mais des instruments pour la validation d'actes authentiques et que, bien loin d'être confiés au garde des bijoux, ils étaient entre les mains du chancelier du duc.

Parmi ceux qui figurent aux inventaires ne se trouvent que des anneaux ou des signets. Le seul objet qui ait droit au titre de sceau est formé d'un saphir gravé de trois fleurs de lis, des lettres *DUX* et d'un petit lion en chef : encore est-il précisé que ce scel demeurait entre les mains de Pierre de Gines, secrétaire du feu duc. Ces signets et ces anneaux sont gravés d'une tête d'enfant, « du visage de Monseigneur contrefait au vif », d'un ours, d'un « duc », d'une tête de reine, d'une tête d'homme, d'une effigie de saint Louis; ils occupent deux pages et 9 numéros d'un inventaire qui comporte 1250 articles. À vrai dire, les anneaux n° 387, 389 et 394 ressemblent par leur description à des sceaux. Mais, de toute façon, ils ne représentent qu'une part infime du prodigieux trésor divisé en

joyaux pour chapelle, joyaux pour le corps de monseigneur le duc, pierreries des joyaux et vaisselles dépecés, livres...

Comment en évoquer la splendeur ? Or, améthyste, rubis balais, camaïeux, chalcédoine, cristal, diamant, émaux, émeraudes, jaspe, perle, rubis, saphir sont des mots qui reviennent à chaque ligne. Les reliquaires, les tableaux d'or, les salières en forme de nef, les tapisseries semblent les objets les plus prisés. Il s'agit pour une part de cadeaux reçus en étrennes, d'autre part d'objets achetés avec sagacité. Beaucoup des objets inventoriés en 1401 avaient été donnés depuis longtemps en cadeau ou avaient été démontés pour en fondre l'or avant 1416. Seuls les livres demeurent au complet. Mais de quels livres s'agit-il ? Des plus beaux livres du monde, écrits au début du siècle qui verra apparaître l'imprimerie : le *Psautier* d'André Beauneveu, les *Très Belles Heures*, les *Belles Heures*, les *Heures de Turin*, et combien d'autres œuvres, profanes ou non, qui sont encore l'orgueil de la Bibliothèque nationale au même titre que les manuscrits de Charles V, ou du Musée Condé au même titre que les miniatures de Fouquet. Ces manuscrits évoquent les constructions de Jean de Berry, aucune de ses résidences qui n'ait été l'objet de ses soins, qui n'ait inspiré ses décorateurs : l'hôtel de Nesle, les châteaux de Bicêtre, d'Étampes, de Saumur, de Poitiers, de Mehun-sur-Yèvre, de Bourges, de Riom avec leurs saintes chapelles si somptueusement dotées !

On hésite encore sur l'identification des châteaux qui ont servi de modèle à certains de ces dessins; on discute encore sur l'attribution des miniatures aux peintres dont on sait pertinemment qu'ils ont travaillé pour le duc. Ce qui est certain, c'est qu'en moins de quarante ans, de la mort de Charles V à la mort du duc de Berry, l'art de la peinture a fait des progrès décisifs : la conquête de l'espace. Le dernier sceau du duc ne donne-t-il pas d'ailleurs l'impression de la troisième dimension ? A semblable mécène, faut-il appliquer le jugement de l'Histoire ? Aucune vie peut-être, même dans ces temps de guerre, n'a connu de pareils changements : au faîte du pouvoir un temps, il en fut écarté progressivement par son frère Charles V et cela dura jusqu'à la fin du règne. Cependant, même lorsqu'il était loin de l'exercice du pouvoir, son rôle fut important, et un exemple, choisi au moment même où le sceau en pied était en confection, donnera une idée de ses activités.

Dans les tout derniers jours de 1378 et au début de 1379, Jean de Berry est chargé par le roi son frère de recevoir et d'accompagner l'empereur Charles IV, leur oncle, ainsi que son fils Wenceslas, le roi des Romains ; Jean de Berry et Philippe de Bourgogne ne se rendent pas à Cambrai, dernière ville d'Empire, ce sont d'autres ambassadeurs qui vont

accueillir en terre française l'empereur : c'est à Senlis seulement qu'ils vont au-devant de leur oncle et, dès lors, le rôle du duc de Berry va demeurer prépondérant; il prononce l'allocution de bienvenue, il assiste à la rencontre de l'empereur valétudinaire et du somptueux cortège royal, il participe au Conseil royal qui arrête les principaux thèmes du discours que Charles V prononcera devant l'empereur. Il s'agit à la fois de souligner l'indépendance totale de la politique française, mais aussi de justifier la position de la France vis-à-vis de l'Angleterre. À la fin du séjour de l'empereur, le duc de Berry, accompagné du duc de Bourgogne son frère et du duc de Bourbon, beau-frère du roi, se rend avec Bureau de la Rivière, l'indispensable conseiller, au château de Beauté-sur-Marne prêté par le roi à l'empereur. C'est encore à Jean de Berry qu'il échet de parier au nom du roi et de remettre les objets d'orfèvrerie, du travail de Paris, offerts par Charles V : le commentaire était parfois délicat. Pour les deux flacons d'or en forme de coquille où était figuré saint Jacques montrant à Charlemagne le chemin de l'Espagne, Jean de Berry sut souligner que ce cadeau signifiait que Charles V ne voyait en son oncle que le pèlerin traversant la France et, à aucun titre, un supérieur de quelque nature que ce soit.

Les exactions fiscales auxquelles il a soumis ses domaines demeurent sur sa mémoire une tache. Ni ses largesses, ni son mécénat si éclairé fût-il, ne sauraient les excuser.



D 1081 - Jean de Berry,  
comte de Poitiers (1359) - 85 mm



D 419 - Jean de Berry, 1<sup>er</sup> type ducal  
(1365) - 85 mm



D 420 - Jean de Berry, 2<sup>ème</sup> type  
(1367) - 90 mm



D 421 - Jean de Berry, 3<sup>ème</sup> type  
(1379) - 95 mm



D 422 - Jean de Berry, 4<sup>e</sup> type  
(1397) - 85 mm





D 424 - Jean de Berry,  
4<sup>ème</sup> sceau secret (1393) - 42 mm



D 427 - Jean de Berry, sceau  
(1385) - 60 mm environ



D 428 - Jean de Berry,  
sceau en l'absence (1386)  
- 47 mm



D 429 - Jean de Berry,  
5<sup>ème</sup> sceau secret (1408)  
- 47 mm